

FORMALITES

Cantine - Garderie - Centre de Loisirs

- 1) Je remplis le formulaire d'inscription « DOSSIER FAMILIAL UNIQUE » (disponible à la mairie, à la maison des enfants ou téléchargeable sur le site de l'Agglomération du Pays de l'Or www.paysdelor.fr).
- 2) Je le dépose à la Maison des enfants.
- 3) Je me connecte au portail « D'clic » grâce à mon identifiant et mon code d'accès afin de réserver la cantine, la garderie ou le centre de loisirs.

Dans le cas d'une garde alternée, faire un dossier pour chaque parent.

Une autorisation de sortie sera distribuée à la rentrée. Elle devra être retournée à la garderie **avant le 23 septembre 2024**.

Après une réservation : toute absence devra être justifiée par un certificat médical sinon la prestation sera facturée.

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2024/2025 (Zone C)	
Rentrée scolaire	à partir du 2 sept.
Vacances d'Automne	Du 19 oct. Au 4 nov.
Vacances de Noël	Du 21 déc. Au 6 janv.
Vacances d'Hiver	Du 15 fév. Au 3 mars
Vacances de Printemps	Du 12 avril au 28 avril
Vacances d'Eté	À partir du 5 juil.



ECOLE

MATERNELLE

Directrice : Mme Marie-Charlotte
BOUCHARD

Téléphone : 04.67.06.00.16

ELEMENTAIRE

Directrice : Mme Agnès SCIROCCO

Téléphone: 04.67.06.00.17

Horaires : Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi

8h50-12h et 13h50-17h

CANTINE

Réservation **obligatoire** sur votre compte
D'clic.

*Pour le mercredi, les enfants inscrits en
centre de loisirs pourront y prendre leur
repas.*



GARDERIE

Réservation **obligatoire** sur D'clic.

MATERNELLE

ATSEM : Christine DELCLOS et

Carole MILLIoud,

Employées municipales :

Mmes Elsa POLI et

Romane CRUZ,

Téléphone : 04.67.06.06.79

ÉLÉMENTAIRE

Employées municipales :

Fanny FARGIER, Pascale JERES,
Stéphane RICARD et Anthony RASNEUR

Téléphone : 04.67.06.00.18

Horaires : 7h30-9h00 et 17h00-18h30

Pas de garderie le mercredi

TARIF 1€/créneau

Mode de règlement : À réception de la
facture sur votre compte Dé clic, soit :

- Par Chèque CESU
- Par Internet (CB)
- Par Prélèvement automatique
- Par chèque bancaire
- Par espèces

SEMAINE DE 4 JOURS

Organisation du mercredi :

L'Agglomération du Pays de l'Or propose 3
possibilités de garde :

- Journée complète
- La matinée avec le repas (enfant à
récupérer à 13h)
- L'après-midi (à partir de 13h)

*Comme pour la garderie et la cantine les
réservations pour le mercredi se feront
avec votre compte D'clic.*

Régisseur de la garderie

- Elodie LEFOUR ou Muriel SANCHEZ
Pour tous renseignements contacter
le 04.67.06.12.95

Responsables des Affaires Scolaires

- Anthony MELIN, Le Maire
- Laetitia GAUTREAU, déléguée aux
affaires scolaires
- Laurence NAVARRO, déléguée à
l'intercommunalité